

## Ciro Perrelli titulaire éponyme du cabinet d'avocats accroît son développement et confirme son implantation en France, plus précisément à Paris

Fondé à Milan en 2004, le Cabinet Perrelli & Associés regroupe des avocats animés par la passion commune de leur métier et dédiés au droit de l'entreprise. L'évolution de notre clientèle ainsi que les projets de celle-ci ont conduit notre Cabinet à franchir les Alpes et à s'implanter en France. En septembre 2009, notre bureau secondaire ouvre à Paris où nous intervenons principalement auprès d'une clientèle franco-italienne.



**CIRO PERRELLI, AVOCAT  
ET DIRIGEANT DU  
CABINET PERRELLI &  
ASSOCIÉS**

Nous assistons et conseillons des entrepreneurs, des industriels et des investisseurs dans chaque situation. Nous accompagnons les dirigeants et les directions juridiques dans leurs choix stratégiques et dans les actions pré/contentieuses devant toutes les juridictions en droit civil, droit des sociétés, droit commercial, droit social et droit pénal. Grâce à une pratique professionnelle des langues italienne, française et anglaise, notre cabinet est à même d'intervenir dans les transactions et opérations à caractère international accompagnant ainsi tout dirigeant dans sa prise de décision en le conseillant dans son développement, assurant la défense de ces intérêts pour la pérennité de l'entreprise. Notre position actuelle nous a fait prendre conscience que notre profession est en profonde mutation, ce que nous constatons désormais depuis quelque temps. Nous sommes de plus en plus confrontés à l'évolution des technologies et des actes illicites qui peuvent en découler,

nous astreignant à mettre en exergue des capacités, des compétences et des connaissances perpétuellement renouvelées, dans un contexte professionnel exigeant. Notre engouement nous conduit à tisser une relation de confiance avec nos clients que nous avons à cœur de bonifier en permanence. Nous visons à devenir leur partenaire idéal en leur proposant de nouvelles opportunités d'affaires en favorisant ainsi des rencontres professionnelles dans le but de nouer des alliances et/ou des partenariats.

Aujourd'hui nous pouvons affirmer que le désir et les convictions de notre Cabinet nous poussent à vouloir saisir de nouvelles opportunités de développement tant en France qu'en Italie et ainsi faire évoluer nos compétences.

**Pour en savoir plus : [www.perrelliassocies.it](http://www.perrelliassocies.it)**

*Perrelli & Associés*